

Contact Congo :
Cellule exécutive
Case J 043V OCH Moungali III
Tel : 00 242 666 35 88
Mail : coord_ pcpacongo@yahoo.fr



Contact France :
Comité Français pour la
Solidarité Internationale (CFSI)
Tel : 00 33 (0)1 44 83 88 50
Mail : arnould@cfsi.asso.fr

DECLARATION DES ORGANISATIONS MEMBRES DU PCPA CONGO SUITE A LA TRAGEDIE DU 4 MARS 2012 A BRAZZAVILLE

La violente explosion du dépôt d'armes de Mpila, occasionnant de très nombreuses pertes humaines et d'importants dégâts matériels, a endeuillé le Congo le dimanche 4 mars 2012.

Les organisations de la société civile congolaises et françaises, membres du Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA Congo), expriment leurs condoléances aux victimes et à leurs familles.

Conviées à l'assemblée plénière intermédiaire des 6 et 7 mars 2012, les organisations membres ont décidé de modifier leur programme dans son contenu et sa durée en une assemblée plénière extraordinaire au cours de laquelle a été adoptée la présente déclaration.

Les organisations membres du PCPA Congo profondément attristées par ce drame :

- conscientes du rôle qui doit être le leur dans leurs domaines de compétences s'engagent :
 - o à promouvoir, au sein de la société civile, au Congo et en France, des actes de solidarité à l'égard des victimes ;
 - o à mobiliser leurs moyens partout où ils seront utiles ;
 - o à coordonner leurs efforts pour accompagner les organisations communautaires de base et tout autre partenaire qui agiront dans les quartiers concernés.
- encouragent le gouvernement dans la mise en œuvre effective des mesures annoncées concernant la gratuité des soins aux blessés, l'assistance en besoins de première nécessité aux déplacés, et l'inhumation digne des victimes ;
- dans leur mission de veille, elles demandent au gouvernement :

- d'assurer le relogement décent de tous les citoyens dont les habitations ont été détruites et d'accélérer le processus de ratification de la convention de l'Union Africaine sur les personnes déplacées internes;
- de mener l'enquête en toute transparence pour rechercher les causes effectives de cette explosion, établir les responsabilités et en publier les résultats;
- d'accélérer la délocalisation des casernes sur des sites éloignés des habitations.

Conformément aux principes du PCPA Congo, les organisations membres réitèrent leur volonté de dialogue et de collaboration avec les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers, dans le souci de répondre efficacement aux besoins des populations.

Fait à Brazzaville, le 7 mars 2012

**L'Assemblée plénière
extraordinaire du PCPA Congo**